

# LETTRE D'INFORMATION CONCERNANT L'ANNEE SCOLAIRE

2020 – 2021

(jusqu'à nouvel ordre)

École Saint Martin

## I. Rentrée des élèves :

Horaires et conditions d'accueil

Lundi 31 août 2020

8h15 – 8h30 : classe de M. Jaccard

8h35 – 8h50 : classe de Mme Laignelot

8h55 – 9h10 : classe de Mme Chartier/Dugenet

9h15 – 9h40 : classe de Mme Couly

En cette période de crise sanitaire, il est impératif de respecter les horaires. Les rentrées se feront de façon échelonnée et par classe, afin de réduire au maximum le brassage des élèves et un trop grand nombre de parents dans la cour. Les parents accompagnés de leur/leurs enfant(s) devront attendre devant la porte en bois bleue qu'un personnel de l'école les autorise à entrer en fonction de leur heure d'entrée. Les parents pourront entrer dans la cour de récréation pour accompagner leurs enfants pendant 15 minutes, puis ressortir en respectant les horaires et le sens de circulation. Le port du masque est obligatoire. Exceptionnellement, il n'y aura malheureusement pas de café de rentrée cette année.

Aucun parent ne sera autorisé à entrer dans les classes. La rentrée et la dépose de TOUS les enfants se fera dans la cour.

## II. Garderie/étude

La garderie/étude du matin sera ouverte tous les jours à partir du lundi 31 août à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 (tout retard sera facturé 5€ supplémentaire par enfant). Une carte de garderie/étude sera à acheter auprès du personnel de garderie. Merci de prévoir un chèque ou des espèces le premier jour de garderie.

Les élèves provenant de classes différentes seront installés de telle sorte qu'ils puissent respecter une distanciation physique d'au moins 1 mètre.

## III. Cantine

En raison du protocole sanitaire et pour éviter le brassage des élèves, 4 services de cantine seront mis en place, 1 par classe, de 11h30 à 13h00. Pour cette raison et dans un premier temps, nous ne pourrions accepter à la cantine que les enfants des parents qui travaillent et ceux qui habitent trop loin de l'école.

De plus, sauf motif légitime (impératif familial, professionnel ou médical), les demandes

de repas occasionnels doivent être exceptionnelles. Elles pourront être acceptées dans la limite des places disponibles et si le motif est valable et justifié. Les demandes doivent se faire par mail auprès de la direction ([saintmartinpx@gmail.com](mailto:saintmartinpx@gmail.com)) au moins 7 jours avant la prise du repas en indiquant la date et le motif. Une réponse vous sera donnée par mail au plus tard la veille de la prise du repas.

#### IV. Protocole sanitaire

Merci de lire attentivement le protocole sanitaire

L'école saint Martin respecte scrupuleusement le dernier protocole sanitaire des écoles et des établissements scolaires.

Toutefois, les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.

*« Ils s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de fièvre (38 degrés ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid 19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur ou le responsable de l'établissement.... »*

Une infirmière viendra former les élèves aux gestes barrières dès la première semaine de la rentrée.

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE A PARTIR DE 11 ANS DES LE PASSAGE DU PORTAIL EN FER BLEU.

#### V. Mesures prises en cas de cas suspect

Tout élèves qui présentera des symptômes tels que toux, fièvre, courbatures sera immédiatement isolé et renvoyé chez lui. Pour se faire, les personnes responsables doivent rester joignables à tous moments de la journée.

Les parents devront alors éviter les contacts en respectant les gestes barrières et consulter le **médecin traitant** qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Le médecin de l'éducation nationale les recontactera ainsi que le médecin prescripteur du test.

En cas d'absence de médecin traitant : **appel au 15** afin d'obtenir une adresse de consultation dédiée au COVID 19.

L'élève ne pourra revenir en classe **qu'après un avis du médecin traitant** en concertation avec le médecin de l'éducation nationale qui en informera le chef d'établissement et l'infirmière.

En cas de **test positif**, mise en œuvre ultérieure du protocole prévu par les autorités sanitaires (en lien avec l'Agence Régionale de Santé de la Nouvelle Aquitaine).

#### VI. Personnel OGEC/enseignants

*Sylvie Morin* : employée polyvalente dans la classe de PS/MS

*Stessy Negraud* : employée polyvalente

*Nadine Gagnou* : aide maternelle dans la classe de GS/CP

*Danae Moniaux* : employée polyvalente, remplaçante d'Annabelle Chaput pendant la période de pandémie Covid19.

*Claire Labrége* : AESH

*Sibille Laignelot* : enseignante classe de CP/CE1/CE2

*Claire Couly* : enseignante PS/MS

*Nathalie Chartier* : enseignante classe de GS/CP (remplaçante de Maud Dugenet en congés maternité)

*Sylvain Jaccard* : enseignant de la classe de CE2/CM1/CM2

*Carole Jammes* : enseignante à l'appui de l'équipe pédagogique dans toutes les classes.

*Myriam Fouillot* : enseignante dans la classe d'adaptation pour l'enseignement spécialisé et l'aide aux enfants en difficulté et chef d'établissement.

## VII. Horaires de l'école

Attention, quelques modifications ont dues être effectuées au niveau des horaires de la pause méridienne afin d'avoir le temps de faire déjeuner tous les élèves à la cantine. Nous sommes biens conscients de l'inconfort des horaires pour certaines familles et nous en sommes bien désolés, mais les contraintes sont bien réelles et nous faisons au mieux. Merci à tous de vos efforts pour que cette rentrée particulière se passe avec sérénité et bienveillance.

A partir du mardi 1er septembre et jusqu'à nouvel ordre, les horaires d'école seront les suivants :

	<b>Mme Couly</b> <b>PS/MS</b>	<b>Mme</b> <b>Chartier/Mme</b> <b>Laignelot</b> <b>GS/CP/CE1/CE2</b>	<b>Classe de M. Jaccard</b> <b>CE2/CM1/CM2</b>
Garderie	<b>7h30</b> - 8h15		
Accueil	8h15 - 8h45		
Classe	8h45 - <b>11h45</b>	8h45 - <b>12h00</b>	8h45 - <b>12h15</b>
<b>Pause</b> <b>méridienne</b>	<b>11h45</b> - <b>13h15</b>	<b>12h00</b> - <b>13h30</b>	<b>12h15</b> - <b>13h45</b>
Classe	<b>13h15</b> - 16h30	<b>13h30</b> - 16h30	<b>13h45</b> - 16h30
Sortie	16h30 - 17h00		
Garderie/étude	17h00 - 18h30		

## VIII. Organisation des entrées et sorties

Les parents accompagnent leurs enfants à l'école en respectant le sens de circulation et les gestes barrières (1 m de distance, port du masque obligatoire en rentrant dans l'école) JUSQU'À la porte en bois bleue et repartent.

A la sortie, les enfants seront appelés par famille dès l'arrivée de leur(s) parent(s).

Pour les familles concernées par la garderie du soir et/ou du matin, les parents sont autorisés à entrer dans l'école avec un masque et s'avancer jusqu'à la salle de classe, SANS Y ENTRER.

Afin d'éviter les attroupements, il est interdit de stationner :

1. sur le chemin balisé
2. sur le trottoir
3. sur les espaces verts

#### IX. Dates à retenir

*Jeudi 10 septembre* : intervention d'une infirmière dans chaque classe pour une formation aux gestes barrières ( attention, les parents son responsables de l'apprentissage aux gestes barrières qui doivent être réalisés AVANT de rentrer à l'école)

*(Vendredi 11 septembre* : journée d'intégration **ANNULEE**)

*Vendredi 18 septembre* : photos de classe

\* Réunion de rentrée :

*Jeudi 10/09 à 18h00* dans la cour de l'école : réunion générale d'information

*Lundi 14/09 à 18h30* : classe de M. Jaccard

*Mardi 15/09 à 18h30* : classe de Mme Laignelot

*Jeudi 17/09 à 18h30* : classe de Mme Chartier

*Vendredi 18/09 à 18h30* : classe de Mme Couly

Attention, pour des raisons sanitaires, seuls les parents seront autorisés à participer à la réunion (1 ou 2 parents en fonction de la situation familiale), avec masque OBLIGATOIRE. Les enfants ne seront pas autorisés à entrer dans l'école afin de limiter le nombre de personnes. Merci de prendre vos dispositions.

\* Ponts et jours fériés :

lundi 5 avril : Pâques

jeudi 13 mai au lundi 17 mai : Ascension

lundi de Pentecôte : 24 mai

\* Vacances

Toussaint du 16/10/20 au 02/11/20

Noël : 18/12 au 04/01

Février : 05/02 au 22/02

Printemps : 09/04 au 26/04

Fin des cours : 2 juillet

## X. Communications

Désormais, la communication ( absence, retard, prise de rendez vous, informations diverses ...) entre l'école et la maison et entre la maison et l'école se fera par voie numérique (plus de cahier de correspondance).

En ce qui concerne la correspondance avec la direction, 2 moyens de communications sont mis à votre disposition :

1. téléphone fixe: 05.53.09.98.44 ou mobile : 07.81. 41.58.75

2. mail : [saintmartinpx@gmail.com](mailto:saintmartinpx@gmail.com)

Merci de privilégier au maximum le mail.

Pour la correspondance avec les enseignants, un nouvel outil dénommé Classroom sera utilisé durant l'année scolaire. Cet outil permettra de faire le lien entre la classe et la maison. Vous recevrez prochainement un lien pour accéder à la plate forme et des explications pour vous connecter et utiliser l'outil. En attendant, merci de communiquer directement sur la boîte mail de l'école, en précisant le nom de l'enseignant à qui s'adresse le mail. Les messages seront transférés aux enseignants concernés.

## XI. Projets d'école

Projet éducation à l'environnement et au développement durable

Projet langue vivante

Projet vocabulaire

Projet chorale

Ces projets seront développés pendant les temps de réunions de rentrée.